

Gestion électronique des dossiers de première demande d'attribution du LabelFrancÉducation

<https://candidatures.labelfranceducation.aefe.fr>

Notice utilisateur pour les établissements scolaires

Procédure à suivre :

Pendant les dates d'ouverture de la campagne 2019 (du 17 décembre 2018 au 8 mars 2019) :

- Le dossier de candidature de l'établissement qui sollicite le LabelFrancÉducation doit être complété **en ligne et en français sur la plateforme de gestion de campagne**, pour transmission à l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), en charge de la gestion administrative des dossiers (voir les explications à partir de la page 2 de cette notice) ;
- Puis, **hors plateforme**, l'établissement demandant la labellisation doit obligatoirement **envoyer son dossier (extraction PDF du dossier transmis à l'AEFE à partir de la plateforme de gestion en ligne)**, ainsi que les **pièces jointes requises (extraction Zip à partir de la plateforme de gestion)**, **par courrier électronique au poste diplomatique** dont il dépend (à l'attention du conseiller de coopération et d'action culturelle et, le cas échéant, de l'attaché de coopération éducative/pour le français). Assurez-vous que le poste diplomatique a bien reçu votre dossier. Il l'étudiera et émettra un avis sur la demande (pièce obligatoire pour l'étude de votre dossier en commission), avant de la transmettre de son côté au siège de l'AEFE.

Calendrier de la campagne 2019 :

- Ouverture de la campagne et de la plateforme de gestion en ligne : 17 décembre 2018
- Transmission des dossiers des établissements en ligne à l'AEFE et par courrier électronique aux postes diplomatiques : jusqu'au 8 mars 2019
- Commission d'attribution du LabelFrancÉducation : 4 juin 2019

N.B. : Les établissements souhaitant effectuer une demande de reconduction de labellisation (à l'issue des trois ans qu'est octroyée la labellisation), ne doivent pas déposer une demande sur la plateforme de gestion en ligne, mais compléter un dossier de demande d'extension au format Word (accessible sur le site <http://labelfranceducation.fr/>) et l'envoyer au poste diplomatique dont ils dépendent, durant la campagne de labellisation en cours.

Pour toute question liée à votre dossier de demande de labellisation, veuillez, s'il vous plaît contacter : labelfranceducation@aeфе.fr

Création d'un compte utilisateur sur la plateforme en ligne :

1. **Rendez-vous sur la plateforme** <https://candidatures.labelfranceducation.aefe.fr> et cliquez sur le lien « **S'inscrire** » :

aeфе Agence pour l'enseignement français à l'étranger

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Candidatures LabelFrancÉducation

Accueil

Notice utilisateur

Nom d'utilisateur

Mot de passe

Connexion

Mot de passe oublié ?
S'inscrire

Pour toute demande liée à votre dossier de labellisation, merci de contacter le service pédagogique de l'AEFE à l'adresse suivante : labelfranceducation@aeфе.fr

2. **Renseignez les informations demandées** pour vous créer un compte :

Candidatures LabelFrancÉducation

Accueil

Notice utilisateur

Adresse e-mail

Mot de passe

Confirmation du mot de passe

Prénom

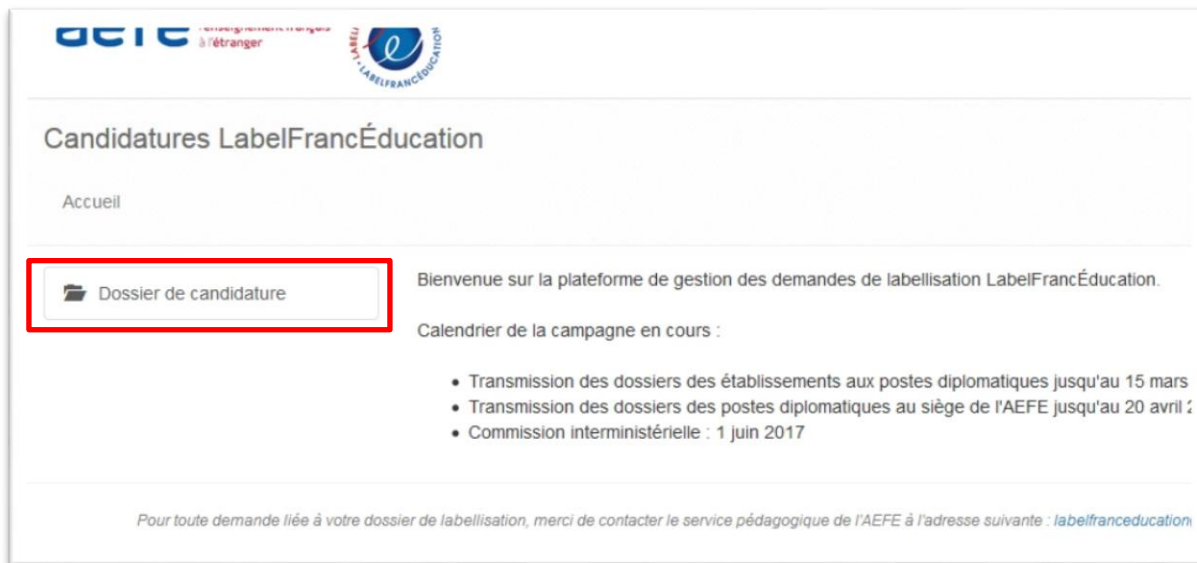
Nom

Créer un compte

3. **Activez le lien reçu** sur le compte de l'adresse électronique que vous avez renseignée. Si vous n'avez pas reçu de courriel, vérifiez dans votre dossier « Indésirables/spams ».

Compléter le dossier de candidature

1. Cliquez sur l'onglet « Dossier de candidature », sur la page d'accueil (<https://candidatures.labelfranceducation.aefe.fr>) pour créer un dossier de candidature.



2. **Sur la plateforme**, le dossier de candidature se complète en **10 étapes** (une barre de progression vous indique l'étape à laquelle vous vous trouvez).



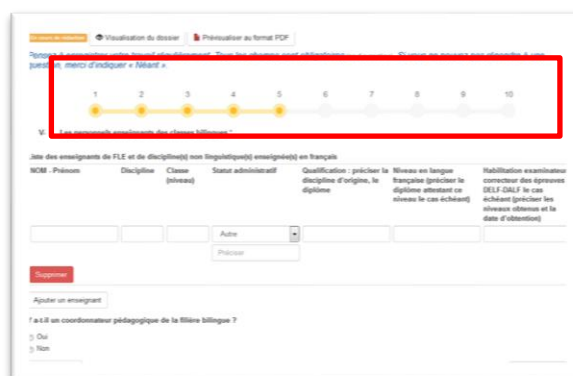
- **Étapes 1 à 8** : vous devez **compléter les informations** demandées (toutes les informations sont obligatoires, sauf exceptions). Si vous n'êtes pas en mesure de répondre à une question, merci d'indiquer « Néant ».
- Veillez à **enregistrer** (bouton en bas de page) les informations complétées au fur et à mesure :



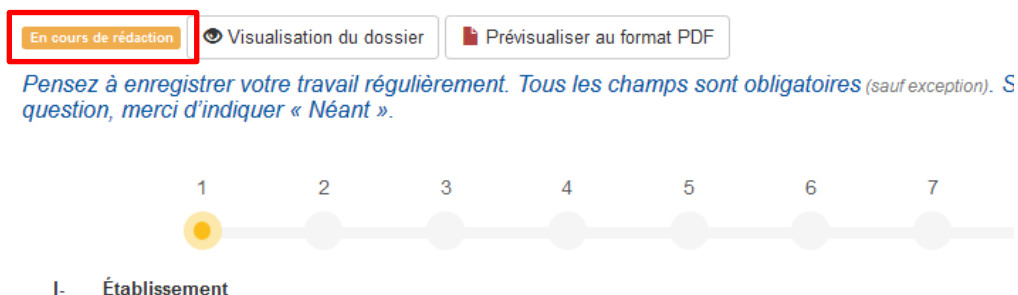
- À chaque enregistrement, un message de confirmation apparaît en haut de l'écran :



- Vous pouvez passer d'une étape à une autre en cliquant sur l'onglet « Page suivante » en bas à droite (cela enregistrera également automatiquement vos réponses) ou bien via la barre de progression en haut de l'écran (mais vos réponses ne seront pas enregistrées).



- Dès que vous aurez commencé à compléter votre dossier, un encadré orange « En cours de rédaction » apparaîtra. Cela signifie que votre dossier a été créé mais n'a pas été validé ni transmis à l'AEFE.



- Lorsque votre dossier a le statut « En cours de rédaction » (étapes 1 à 10, avant la validation finale) **et jusqu'à la date butoir** de « Transmission des dossiers des établissements aux postes diplomatiques », vous pouvez :
 - vous reconnecter pour **modifier ou compléter votre dossier** autant de fois que souhaité ;
 - compléter votre dossier dans un **ordre aléatoire** (vous pouvez par exemple vous rendre à l'étape 6 puis revenir ensuite à l'étape 3) ;
 - vous avez la possibilité, à tout moment de **visualiser le brouillon** de votre dossier au format PDF, en cliquant sur le **bouton « Visualisez votre dossier »** (pour dialoguer avec le poste diplomatique par exemple).
- À l'étape 9, vous devez **télécharger** les pièces jointes demandées, aux formats PDF, JPG, JPEG, PNG, DOC, DOCX, ou ZIP (maximum 10 Mo par fichier et 15 Mo pour la totalité des pièces jointes), en cliquant sur le bouton « Parcourir ». Merci de ne joindre que les fichiers demandés (pas de photos, brochures, etc.), le poids des fichiers étant limité par la plateforme. Pensez à bien enregistrer une fois tous vos documents téléchargés sur la plateforme.

*N.B. : Pour la première pièce demandée (**formulaire de demande**), il s'agit de télécharger le modèle mis à disposition, le compléter, le signer et le scanner :*

En cours de rédaction Visualisation du dossier Prévisualiser au format PDF

Pensez à enregistrer votre travail régulièrement. Tous les champs sont obligatoires (sauf exception). Si vous ne pouvez pas répondre à une question, merci d'indiquer « Néant ».

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Vous devez télécharger les pièces jointes suivantes, aux formats PDF, JPG, JPEG, PNG, DOC, DOCX, ou ZIP (maximum 10 Mo par fichier et 15 Mo pour la totalité des pièces jointes) :

- **Formulaire de demande d'attribution du label** complété, signé et scanné (pièce obligatoire)
- CV des enseignants de la section bilingue francophone. Tous les CV doivent être regroupés dans un seul fichier, par exemple sous format ZIP ou PDF (pièce obligatoire)
- Copies des habilitations des examinateurs-correcteurs DELF-DALF de l'établissement, dans un seul fichier, par exemple sous format ZIP ou PDF (le cas échéant)

Formulaire de demande d'attribution
Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

CV des enseignants
Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

Copies des habilitations
Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

Enregistrer Page suivante ➔

Pour toute demande liée à votre dossier de labellisation, merci de contacter le service pédagogique de l'AEFE à l'adresse suivante : labelfranceducation@aefe.fr

• **À l'étape 10 :**

- vous avez la possibilité de vérifier si votre dossier est complet en cliquant sur le bouton bleu « Vérifier si votre dossier est complet » ;
- si votre dossier est complet, cliquez sur le bouton « Soumettre et télécharger votre dossier », afin de le valider et de le transmettre à l'AEFE (il ne sera plus modifiable par la suite).

N.B. : En cas d'éléments manquants, la plateforme vous le signalera lorsque vous cliquez sur « Soumettre et télécharger votre dossier ».

3. Votre dossier passe ensuite au statut « **Dossier transmis** », ce qui signifie qu'il est transmis à l'AEFE, qui réceptionne et analyse les dossiers en amont de la commission. L'encadré orange « En cours de rédaction » sera remplacé par l'encadré vert « Dossier transmis ». Vous pouvez alors **télécharger le PDF final et l'envoyer signé avec vos pièces jointes au poste diplomatique** dont vous dépendez, afin que celui-ci puisse fournir un avis diplomatique (qu'il transmettra de son côté à l'AEFE), obligatoire pour l'étude des dossiers.